

## Appel à projets pédagogiques d'enseignement de défense

### Les sciences et la guerre



Tout au long de l'année scolaire 2024-2025, la direction de la mémoire, de la culture et des archives (DMCA) du ministère des armées pourra apporter son soutien aux projets pédagogiques qui répondront à cet appel à projets pédagogiques. Ce soutien pourra prendre différentes formes financières, pédagogiques et événementielles.

Lors des différentes commissions de subventions de la DMCA qui auront lieu d'octobre 2024 à juin 2025, un intérêt tout particulier sera porté aux actions pédagogiques des établissements scolaires, associations, fondations ou collectivités territoriales qui répondront à cet appel à projets.

Les projets des écoles et établissements scolaires pourront par ailleurs donner lieu à la réalisation d'un film documentaire ou l'attribution de mentions dans le cadre de l'action nationale interministérielle "Héritiers de mémoire".

<https://cheminsdememoire.gouv.fr/fr/operation-heritiers-de-memoire>

La sélection des projets scolaires pour "Héritiers de mémoire" ayant lieu fin octobre 2024, les établissements scolaires qui souhaiteraient être sélectionnés dans ce cadre sont invités à transmettre leurs projets dès les mois de septembre et octobre.

Au-delà de l'opération "Héritiers de mémoire", les projets scolaires pourront faire, sous réserve de leur qualité, l'objet d'un soutien financier et partenarial lors des commissions de soutiens aux projets scolaires de novembre 2024, mars et mai 2025.

\*\*\*\*\*

Pour toute précision sur l'appel à projets, pour l'envoi des projets ou demandes de subvention, nous vous invitons à contacter le bureau de l'action pédagogique et de l'information mémorielles (BAPIM) de la sous-direction de la mémoire combattante (SDMC) :

- Par voie électronique : [dmca-cheminsdememoire.redac.fct@intradef.gouv.fr](mailto:dmca-cheminsdememoire.redac.fct@intradef.gouv.fr)
- Par voie postale : DMCA/SDMC/BAPIM 60, boulevard du Général Martial Valin CS21623 - 75509 Paris Cedex 15

\*\*\*\*\*

Cet appel à projets est conduit en partenariat étroit avec le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse et le ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire. Sont également partenaires :

Ministère des armées :

- L'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD)
- Le Service historique de la défense
- Office national des anciens combattants et victimes de guerre (ONACVG)

Autres partenaires

- Le Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information (CLEMI)

\*\*\*\*\*

## Contenu de l'appel à projets pédagogiques

Le 13 avril 1888, Alfred Nobel, héritier d'une dynastie suédoise de l'armement et céléberrime inventeur de la dynamite, aurait eu la surprise de découvrir dans un journal son avis de décès et l'éloge mortuaire l'accompagnant : « Le marchand de la mort est mort. Le Dr Alfred Nobel, qui fit fortune en trouvant le moyen de tuer plus de personnes plus rapidement que jamais auparavant, est mort hier ». Le scientifique aurait alors brutalement pris conscience de l'image négative attachée à sa personne et décidé, en retour, de consacrer une part de son immense fortune à récompenser les bienfaiteurs de l'humanité et les avancées les plus positives de la recherche : le prix Nobel était né.

L'erreur du nécrologiste trop pressé - Alfred Nobel décèdera en 1896 -, si tant est qu'elle ne soit pas une légende, a le mérite de rappeler, en cette fin de siècle pourtant marquée par le positivisme et la croyance dans les bienfaits de la recherche scientifique, les liens étroits existant entre sciences et armement, progrès de la chimie et développement de techniques militaires dont les effets meurtriers, déjà clairement perçus par les contemporains, se manifesteront à une échelle industrielle quelques décennies plus tard.

L'appel à projets proposé par le ministère des armées permet de travailler sur les liens existant entre les sciences et la guerre, la recherche scientifique et le fait militaire.

Ces liens sont d'abord, bien sûr, ceux de l'armement, avec, depuis l'invention de la poudre sans fumée, la découverte régulière de nouveaux explosifs et le perfectionnement incessant des munitions disponibles.

Ils sont, plus largement, ceux de l'application au champ militaire des progrès de la chimie, des sciences physiques et de tous les domaines qui leur sont liés. De l'exploration des fonds marins à celle des cieux, les découvertes scientifiques ont ainsi permis le développement des sous-marins et des avions, du sonar et du radar, des moyens de détection et d'attaque, des communications et de leur brouillage, du chiffrement et du décodage...

De nouvelles recherches, de nouveaux matériaux, de nouveaux colorants, de nouvelles déclinaisons concrètes qui modifient donc les conditions du combat et la nature même du champ de bataille, qui ouvrent vers une histoire des sciences appliquée au domaine militaire mais qui ne concernent pas seulement l'ingénierie militaire.

Le service de santé profite, en effet, aussi des découvertes effectuées – que l'on pense à Marie Curie et à ses voitures radiologiques parcourant les fronts de la Première Guerre mondiale. Les applications militaires de la recherche scientifique ne sont donc pas que destructrices, tant s'en faut. On pourra, dans la même logique, s'intéresser aux études actuelles visant à augmenter les capacités du soldat, que ce soit en terme d'acuité visuelle, par exemple, ou de résistance à l'effort.

L'appel à projets permet ainsi de croiser histoire du fait militaire et histoire des sciences. Il peut être abordé à travers les arts, par exemple avec la bande dessinée, le cinéma ou la littérature, du Nautilus de Jules Verne aux ouvrages d'anticipation plus actuels, ou de façon plus philosophique, en interrogeant les notions de progrès et d'éthique.

Le champ chronologique de l'étude concerne l'ensemble des conflits contemporains, y compris coloniaux, jusqu'à la période la plus actuelle (on pense à la militarisation de l'espace et aux

bouleversements apportés par le « new space »), de même que son cadre spatial ne se limite pas au seul territoire métropolitain mais s'étend au monde entier.

L'appel à projets concerne de la même façon tous les niveaux d'enseignement, du collège et du lycée, de l'enseignement général et de l'enseignement professionnel, dès l'instant où ceux-ci abordent les conflits contemporains. Il renvoie à de multiples réalités et bénéficie de nombreuses portes d'entrée dans les programmes, que ce soit pour témoigner de la nature des affrontements, étudier leurs évolutions ou analyser leur mémoire.

Des photographies, des reportages, des films, des entretiens... peuvent servir de support aux travaux réalisés. Ceux-ci peuvent prendre la forme d'expositions, de réalisations vidéo, d'œuvres plastiques.

Le thème retenu se prête aussi particulièrement bien à des travaux pluridisciplinaires associant l'histoire-géographie aux diverses matières scientifiques (mathématiques, sciences physiques, sciences et vie de la terre, enseignements technologiques, systèmes d'information et numérique...) mais aussi à la philosophie, tant les déclinaisons militaires des récentes découvertes posent d'importantes questions éthiques (recours croissant aux robots et aux machines télé opérées, jusqu'aux interventions effectuées sur le corps humain lui-même afin de rendre le soldat plus endurant).

Le cadre du sujet, élargi à l'ensemble des conflits contemporains et à tous les espaces, lui confère enfin bien sûr une dimension internationale permettant d'associer pleinement les établissements du réseau de l'Agence de l'enseignement français à l'étranger.